

Communiqué de presse
Paris, le 29 janvier 2026

Le CSCA renforce sa dynamique collective avec de nouveaux signataires !

Lancé en avril 2023, le Collectif Sécurité Circulation Aéroportuaire (CSCA), renforce sa dynamique collective avec l'adhésion d'onze nouvelles entreprises. Ce collectif vise à améliorer la sécurité et la prévention routière côté piste dans un contexte de renouvellement massif des effectifs, en créant une culture de sécurité partagée afin de réduire l'accidentologie sur les plateformes aéroportuaires. Avec l'arrivée de onze nouveaux signataires, le CSCA compte désormais 36 membres, contre 25 en 2025 et seulement 9 en 2024 !

Une réponse aux enjeux côté piste

Le CSCA est né face à la densification des déplacements côté piste et à la fréquence élevée des accidents, exacerbée par le renouvellement post-Covid des salariés. Ses objectifs sont clairs : réduire les risques liés aux déplacements piétons et véhicules, et développer un « *zéro accident* » partagé entre tous les acteurs. Son périmètre couvre pour l'instant les aéroports de Paris-CDG et d'Orly, incluant les zones d'exploitation, les voies de circulation et les galeries bagages. Le collectif mise sur la force de ses membres et sur des actions concrètes sur le terrain pour influencer les comportements.

La charte d'engagement

La charte d'engagement, signée par les entreprises adhérentes, formalise leur engagement en faveur de la sécurité. Elle prévoit la création d'un réseau de responsables sécurité, le développement de supports de communication et la mise en place d'actions visibles sur le terrain, en complément des dispositifs existants tels que les réseaux QSE et les événements de sensibilisation.

Le partage d'informations, un pilier de la sécurité

Lors de la cérémonie de signature de la charte par les nouveaux adhérents, Patrick Debuchy, Directeur Adjoint Maîtrise des risques d'Air France, souligne que le partage d'informations entre tous les acteurs est essentiel. Cette approche collaborative, déjà appliquée à la sécurité des vols, permet d'anticiper les risques et de comprendre les spécificités de chaque métier, car les accidents résultent souvent de facteurs multiples : organisation, environnement et facteur humain.

Le soutien des pouvoirs publics

Le préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris - Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris-Orly, Monsieur Stéphane Daguin a salué cette démarche exemplaire, rappelant les mesures concrètes mises en œuvre au cours de l'année passée.

Une structuration du collectif

Chaque année, plusieurs rencontres seront organisées ; celles-ci auront pour objectif d'échanger autour de l'actualité des événements accidentels ou remontées terrain et de partager des données, des indicateurs clés sur la sécurité et toutes autres informations utiles dans le cadre du CSCA. Pour structurer ses actions, le CSCA s'appuie sur une nouvelle organisation articulée autour de différentes commissions :

- La Commission **CRE** (compte-rendu d'évènements) et statistiques suit l'accidentologie et organise des réunions bimestrielles
- La Commission **Événements terrain** organise deux temps forts annuels
- La Commission **Réseau** anime les rendez-vous avec les équipes prévention des signataires
- La Commission **Groupes de travail** pilote les plans d'action thématiques et assure un reporting trimestriel
- La Commission **Communication** gère l'annuaire, les supports de communication et les contacts des nouveaux adhérents
- La Commission **Pilotage** supervise l'ensemble des actions et organise des réunions trimestrielles avec les membres fondateurs.

Cinq axes prioritaires de prévention

Le CSCA a également défini cinq axes prioritaires pour réaliser les actions de prévention :

- **Écouteurs** : sensibilisation à l'usage des écouteurs, campagnes visuelles, distribution de flyers et mini-formations, interdiction des appels au volant.
- **Distracteurs** : limitation des téléphones, tablettes et autres distractions, ateliers interactifs, démonstrations en réalité virtuelle et marquage au sol des zones sensibles.
- **Vitesse** : contrôle des chronotachygraphes, bridage des véhicules, radars pédagogiques et fixes, suivi via application et affichage des règles dans les salles de pause.
- **Ceinture** : vérification du port de la ceinture, stickers dans les véhicules, sensibilisation dès l'accueil sécurité et contrôle régulier des équipements.
- **Substances psychoactives et alcool** : prévention par témoignages et ateliers, sensibilisation des nouveaux arrivants, éthylotests anti-démarrage et rappel du règlement intérieur.

Objectifs 2026

Pour 2026, le collectif se fixe pour objectif une réduction significative des accidents corporels et matériels, s'inscrivant pleinement dans une culture du « zéro accident ». Cette dynamique témoigne de la conviction du CSCA : la sécurité sur les plateformes aéroportuaires ne peut être que collective.

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) – l'**EBAA France** (European Business Aviation Association) – le **GIPAG France** – Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale) – le **GPMA** (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) – le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

Retrouvez les actualités de la FNAM sur : [LinkedIn](#) et [X](#)

Plus d'informations sur www.fnam.fr